



PROCURE

CANCER – PROSTATE

RÈGLEMENTS — 2024 - 2025

Subvention de recherche FBAUC-PROCURE sur le cancer de la prostate

Généralités

CANADA — PROCURE, un chef de file dans la lutte contre le cancer de la prostate, est fier d'annoncer la création d'une subvention de recherche en partenariat avec la Fondation des bourses de l'Association des urologues du Canada (FBAUC), un organisme voué à l'amélioration de la prévention, du diagnostic et du traitement des maladies de l'appareil urinaire, y compris le cancer de la prostate. Cette collaboration renforce notre engagement commun à faire progresser la recherche et les soins en urologie.

SOUSSION DE DEMANDES

Les demandes doivent être soumises au plus tard à 17 h (HNE) le 6 mai 2025. Le formulaire de demande dûment rempli et les documents à l'appui doivent être soumis à marisa.defrancesco@cua.org. **Assurez-vous de recevoir un courriel de confirmation indiquant que la demande a été reçue.**

Documents à fournir à l'appui

- Proposition de recherche ne dépassant pas cinq (5) pages dactylographiées à simple interligne en police standard de taille 12, y compris le budget et les références (marges de 1 pouce).
- Curriculum vitae (Veuillez soumettre une version PDF de votre CV commun [IRSC].)

Objectifs et portée

Le cancer de la prostate reste l'une des principales menaces pour la santé des hommes dans le monde, et il est impératif d'intensifier nos efforts pour comprendre, prévenir et traiter cette maladie dévastatrice. Cette subvention de recherche représente un engagement important pour atteindre cet objectif vital. Elle vise à financer des projets de recherche innovateurs qui mèneront vers de nouvelles percées dans la compréhension et le traitement du cancer de la prostate. Nous encourageons les chercheurs de tout le Canada à explorer divers domaines, de la science fondamentale à la recherche clinique, dans le but de fournir des solutions concrètes aux patients et à leurs familles.

Aperçu du prix

Deux subventions seront attribuées à hauteur de 50 000 \$ chacune, pour un total de 100 000 \$: PROCURE versera 50 000 \$ et la FBAUC versera la contrepartie de 50 000 \$.

Conditions d'admissibilité

- Le ou la candidat·e DOIT être membre actif·ve (urologue/uro-oncologue) ou associé·e (oncologue médical·e en GU/radio-oncologue en GU) de l'AUC.
- Une seule demande par candidat·e sera acceptée.
- Les fonds versés doivent servir uniquement à des projets de recherche menés au Canada.
- Les candidat·e·s doivent résider au Canada.
- La subvention doit servir à appuyer des projets de recherche originaux menés par le/la candidat·e (membre actif·ve ou associé·e de l'AUC) et ne doivent pas servir à compléter le financement d'un projet en cours.
- Un rapport sur l'état d'avancement des travaux de recherche sera demandé et devra être soumis six mois tant que le projet est en cours.

Processus d'évaluation

Les propositions de recherche soumises pour l'obtention d'une subvention de recherche FBAUC-PROCURE sur le cancer de la prostate seront examinées et approuvées par le Comité d'examen FBAUC-PROCURE sur le cancer de la prostate. Le Comité d'examen sera composé de personnes choisies/recommandées par PROCURE et suivant la recommandation du président du Conseil scientifique de la FBAUC.

Demandes de renseignements

Fondation des bourses de l'Association des urologues du Canada
Girish Kulkarni, président, Conseil scientifique
a/s de Mme Marfisa Defrancesco, gestionnaire, Subventions de la FBAUC
marfisa.defrancesco@cua.org +1 514-606-6073